

23 mai 2023



Commission hydrographique Oise moyenne

SOMMAIRE

- **L'organisation de la GEMAPI et du ruissellement sur le territoire**
- **Les actions en cours**
 - ouvrages hydrauliques et systèmes d'endiguement
 - le PAPI Verse
 - le PAPI vallée de l'Oise : diagnostic de la vallée, étude ZEC et étude Rive
 - dispositif Inond'action
 - ruissellement

L'ENTENTE OISE-AISNE



SYNDICAT MIXTE OUVERT

- 32 membres :
5 départements,
27 EPCI,
- 15 unités hydrographiques

COMPETENCES

- Prévention des inondations
- Maitrise des eaux de ruissellement
- Animation & concertation



LE BASSIN DE L'OISE ET LES COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES

Commissions hydrographiques

concerter les acteurs et établir des programmes cohérents

Proposition de
programmes d'actions et
programmation technique
et financière



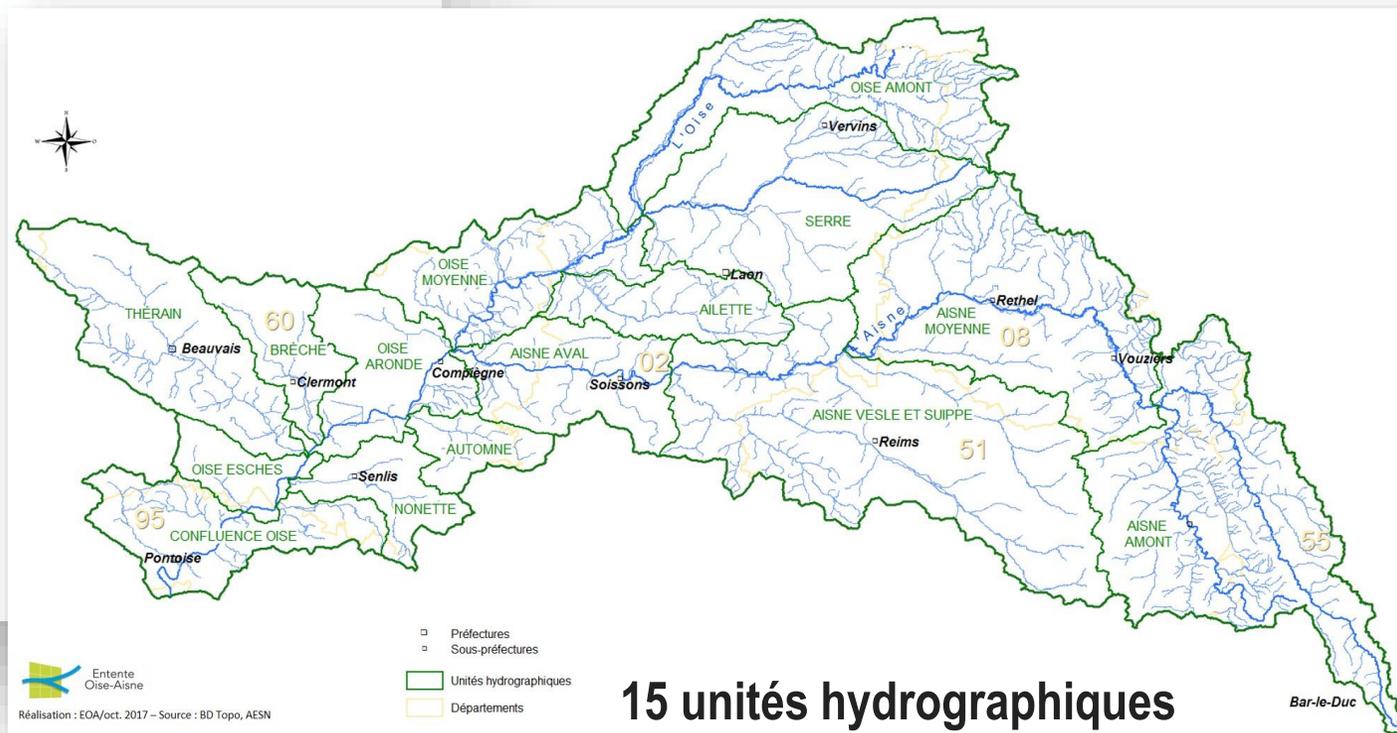
Bureau

Examen des programmes,
délégations



Comité syndical

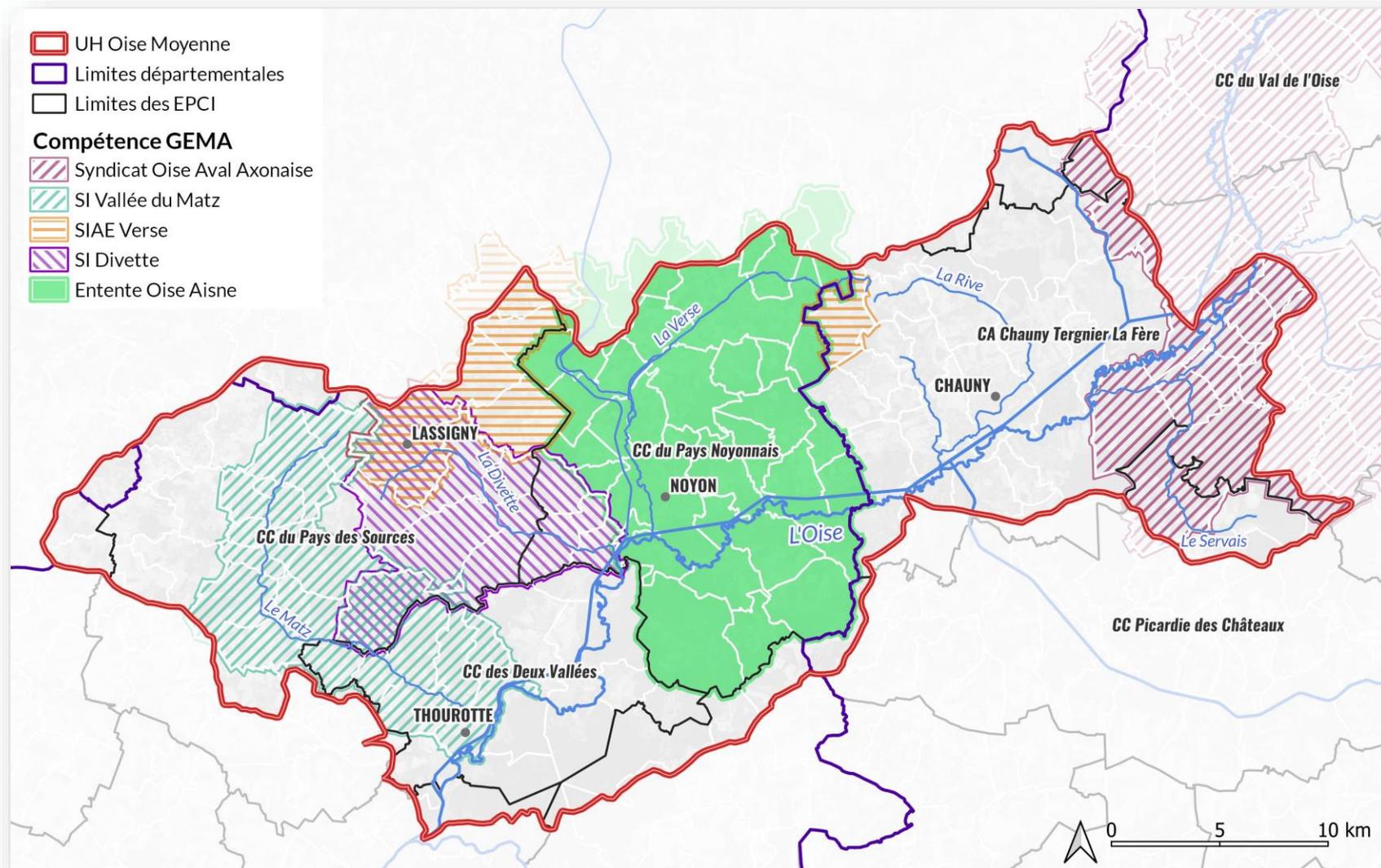
Gouvernance de l'Entente Oise-Aisne



LES COMPETENCES

GEMA (item 1, 2 et 8)

- EPCI
- Syndicat Oise aval axonaise
- SIAE Verse
- SI vallée du Matz
- SI Divette
- Entente Oise-Aisne



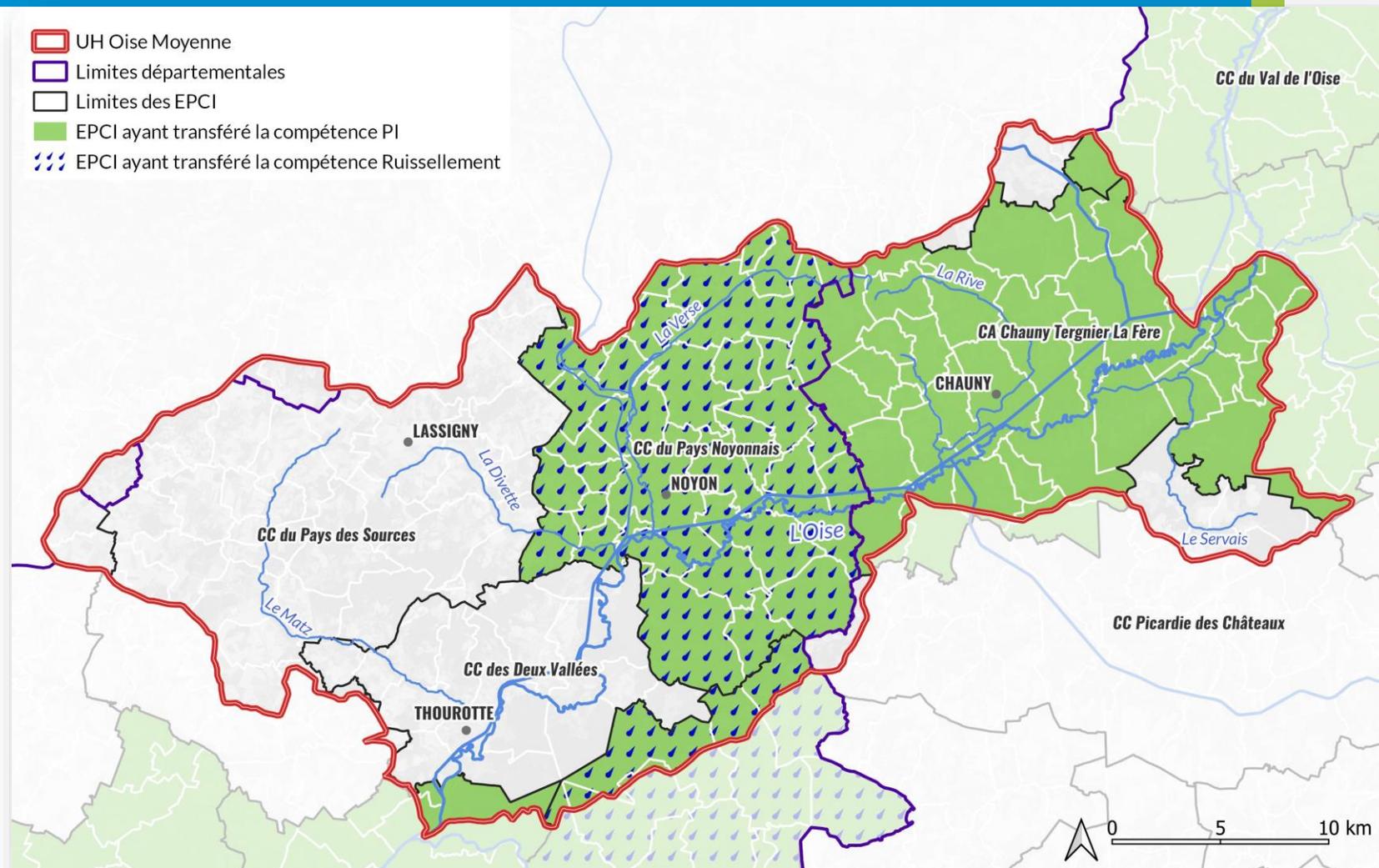
LES COMPETENCES

PI (item 5)

- EPCI
- Entente Oise-Aisne sur Agglo Chauny, CC pays Noyonnais, CC Lisières Oise, CC Pays de la Serre

Ruissellement (item 4)

- Entente Oise-Aisne sur CC Pays noyonnais, CC Lisières Oise,



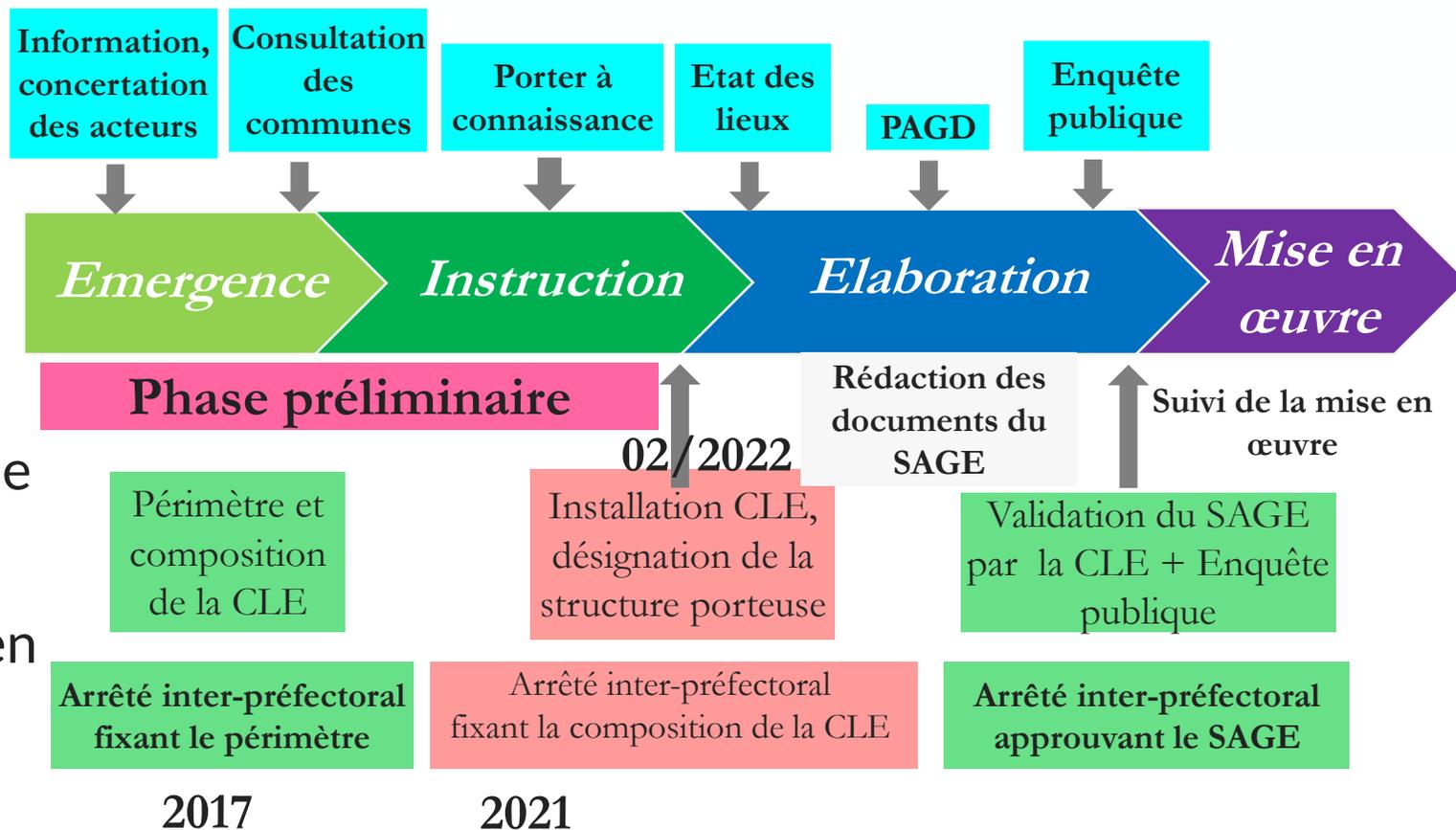
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

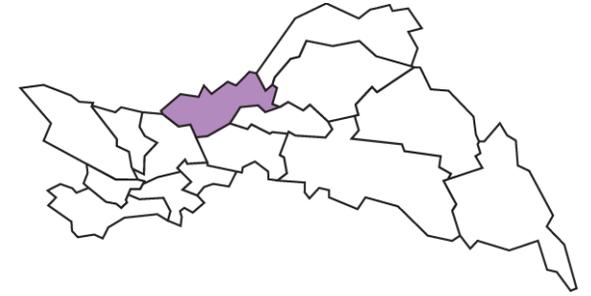
Le SAGE Oise-moyenne

- Anticiper les problèmes de ressources en eau,
- Concilier la préservation de la ressource et les activités humaines
- S'adapter au changement climatique

Commission locale de l'eau : réunie en février 2022

→ Une structure porteuse :
Syndicat mixte Oise-Moyenne

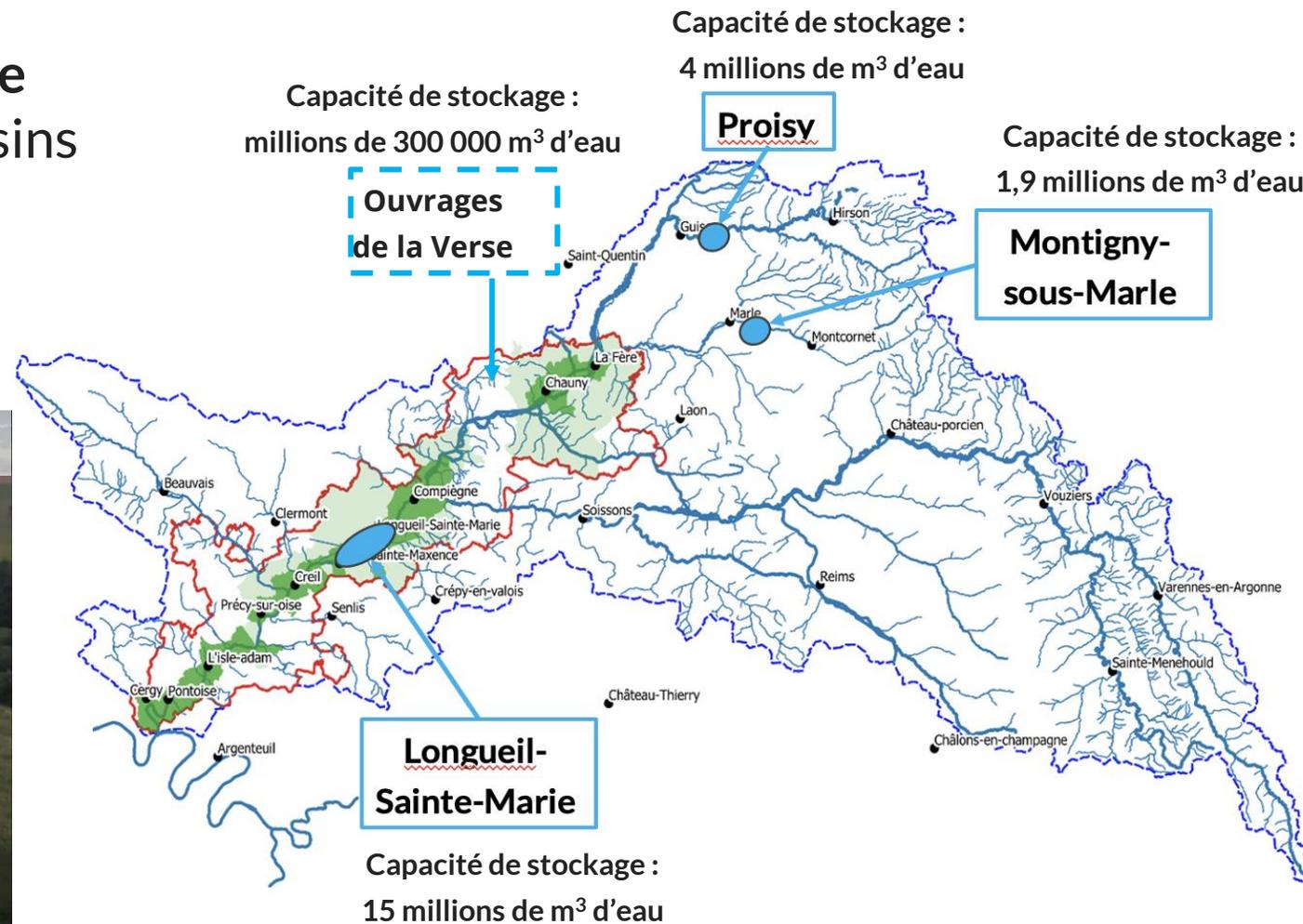




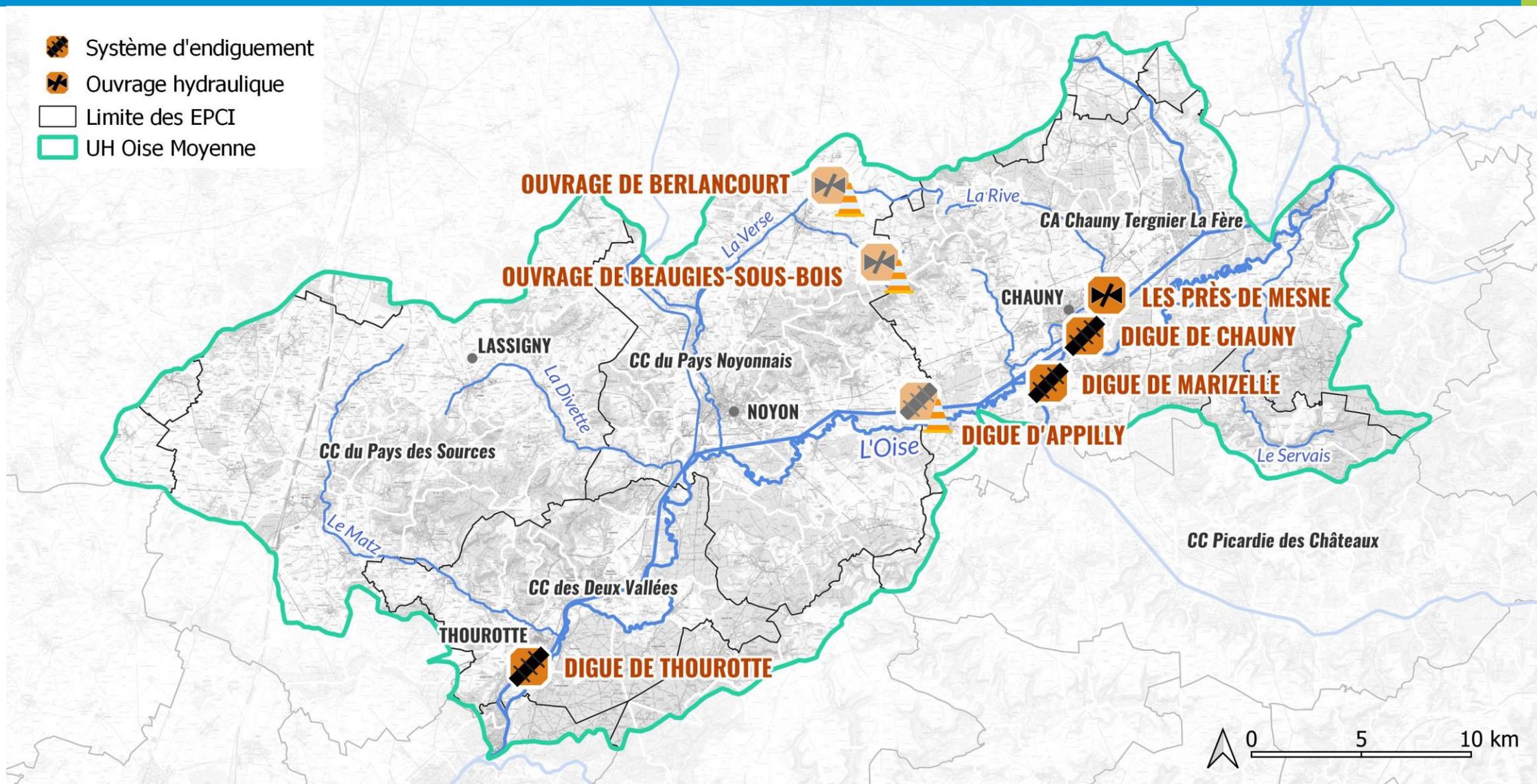
LES OUVRAGES HYDRAULIQUES ET SYSTEMES D'ENDIGUEMENT

STRATEGIE DE BASSIN

Régulation des crues par le stockage temporaire des eaux (barrages, bassins de rétention, digues, ...)



Carte des ouvrages hydrauliques et des systèmes d'endiguement



LE CLASSEMENT DES OUVRAGES

Mise en conformité des ouvrages (décret mai 2015)

La structure PI définit le système d'endiguement, son niveau de protection et la zone protégée

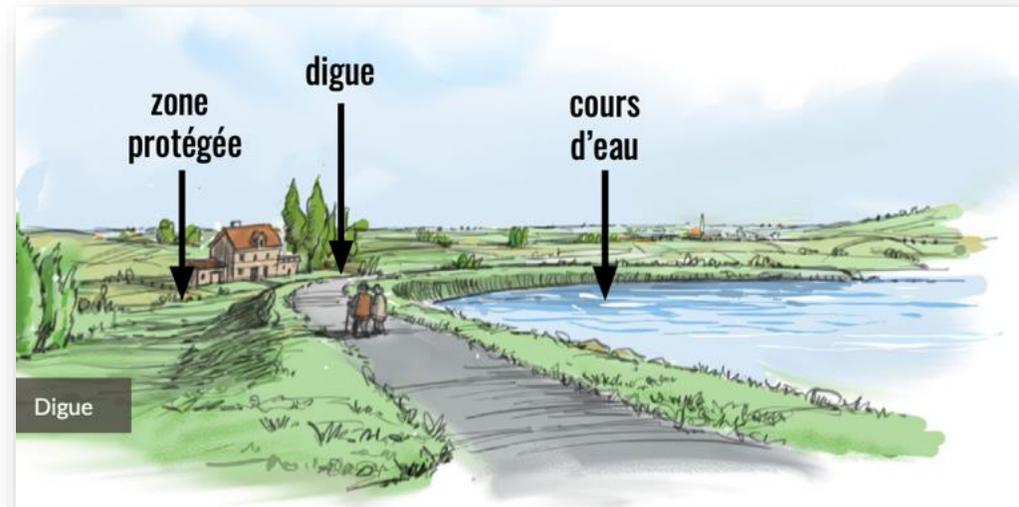
Dossier de classement : étude de danger, inspection de l'ouvrage, modélisation hydraulique, géotechnique, document d'organisation...

+ travaux de confortement le cas échéant

Tous les ouvrages de protections (digues, muret), doivent être :

- soit classés ;
- soit rendus transparents.

En l'absence de classement, le gestionnaire (structure PI) est responsable des dommages causés par une rupture ou une surverse de l'ouvrage.



Classement d'un ouvrage
= reconnaissance de la fonction de protection contre les inondations

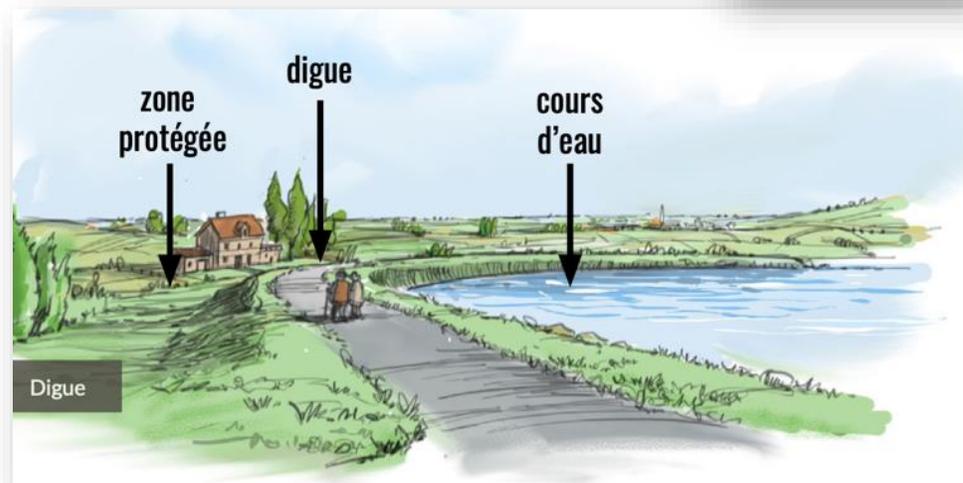


LES SYSTEMES D'ENDIGUEMENT



La gestion des digues de protection

- Exploitation et entretien des digues/murets de protection
- Réalisation des prescriptions réglementaires liées au classement des ouvrages
- Entretien et exploitation du réseau de mesure (sondes de niveaux d'eau, pluviomètres...)



Systeme d'endiguement de Chauny



Zone protégée : 1000 personnes
650 habitants + 430 salariés (82 ha)

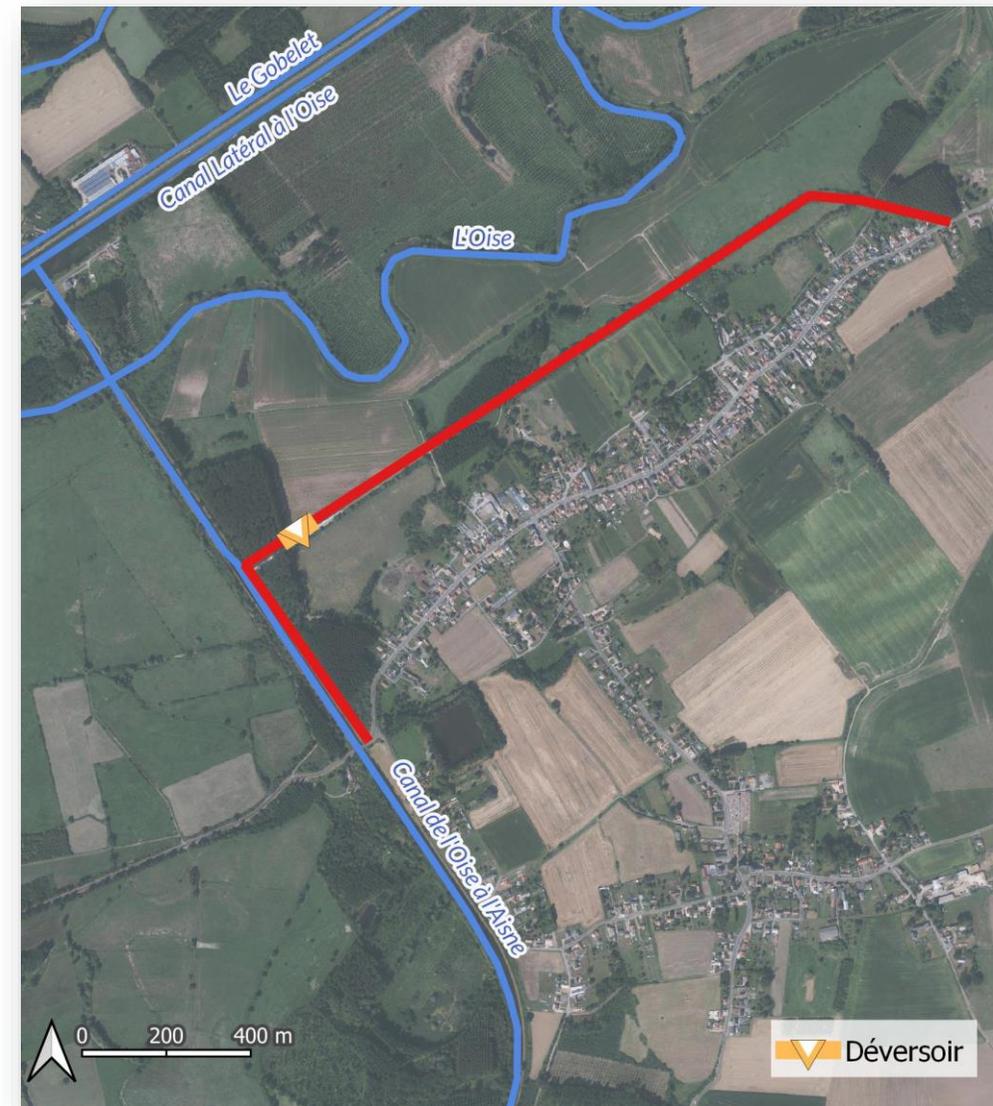
Digue du canal de St Quentin remblai + palplanches (<1892) + muret BA

Linéaire : 2 km
Largeur : 4 m en crête
Hauteur : 0,60 à 1,60 m
Suivi des niveaux : sonde à Condren
Etude de danger (EDD) déposée avant le 30 juin 2023

Niveau de protection : 44 à 44,35 m NGF suivant étude en cours

Convention avec VNF en cours

Systeme d'endiguement de Marizelle



Zone protégée : 500 hbts – 120 ha
Digue en remblai (1982) confortée en palplanches (2021-2023)

Longueur : 1,9 km

Largeur : 4 m à 12 m

Hauteur : 4 m

Déversoir en gabions : 2022

Echelle limnimétrique à poser + sonde Condren

EDD déposée avant 30 juin 2023

Niveau de protection :
42,90 m NGF (Q100)

Transfert ouvrage VNF à Entente avant 01/2024



Quelques chiffres :

- 42,90 m NGF : cote du déversoir de sécurité
- 42,89 m NGF : cote estimée de la crue centennale
- 42,82 m NGF : cote atteinte par la crue de 1993
- 42,73 m NGF : cote atteinte par la crue de 1995
- 42,58 m NGF : cote atteinte par la crue de 2021

Les Prés de Mesne

Chauny – Viry Noureuil



- cours d'eau : Rive
- volume = 100 000 m³ (12ha)
- surverse 10 m (45,06 m NGF)
- digue en remblai (1,4 km)
- vanne de vidange + déversoir (45,25 m NGF - fossé canal latéral à l'Oise)
- bénéficiaire : Chauny

Mission de l'Entente :

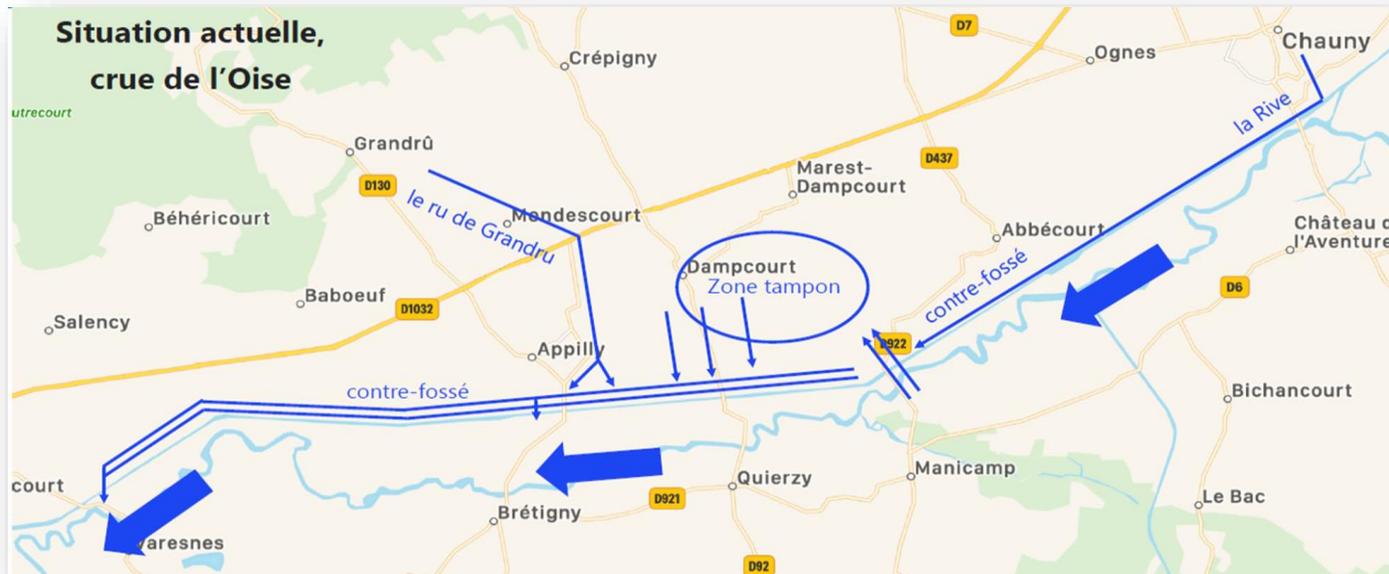
- entretien végétation, surveillance semestrielle
- gestion confiée à Veolia (45,10 m NGF max)
- coordination VNF
- mise en eau : 4 en 2021, 5 en 2020, 1 en 2019, 4 en 2018, 2 en 2017, 3 en 2016
- 2023 : mise en place de 2 sondes (Rive entrée, bassin vanne vidange)
- maintenance annuelle installations + sondes
- dépôt dossier de classement avant le 30/06/23



Appilly

Contexte APPILLY

- Fortement inondée en 2020 et 2021 (arrêté Cat Nat)
- Mandat des préfets Oise et Aisne pour recherche de solutions par l'Entente
- 5 actions présentées en réunion du 15 mars 2021



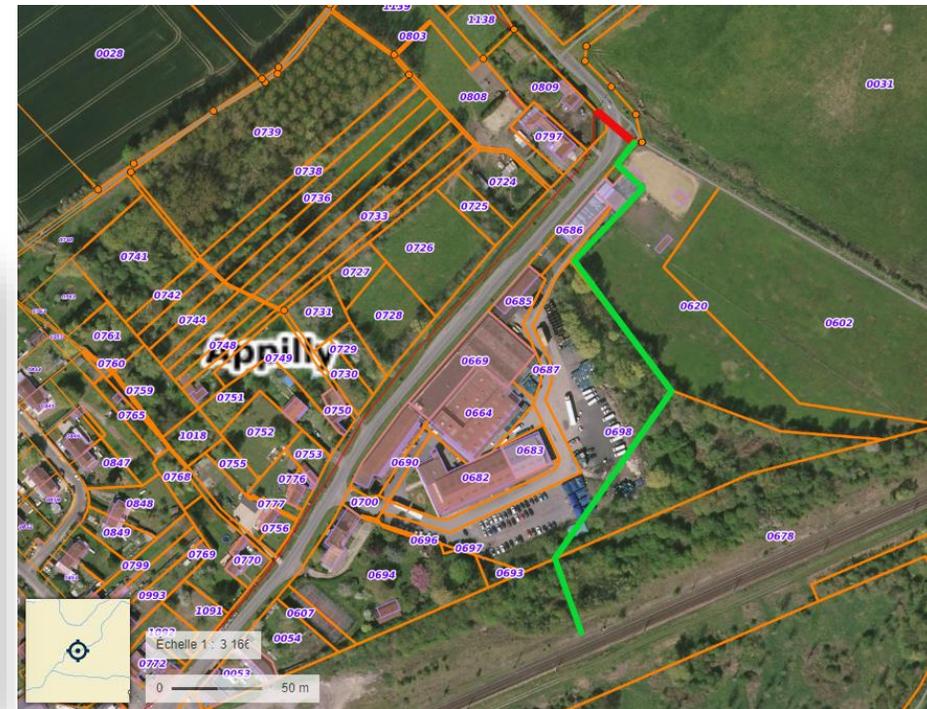
Fermeture saisonnière de la vanne du siphon de Manicamp : actée dans l'arrêté préfectoral du 13/01/23

- 01/04 au 31/10 : 2 conduites ouvertes
- 01/11 au 31/03 : 1 conduite fermée (réouverture si la cote d'eau à Condren dépasse 2,78 m et fermeture après le pic de crue)
- Information préalable à la manœuvre de la DRIEAT IdF et DDT02 et 60

Appilly



- Mise en place d'un batardeau amovible rue des Haudoirs : 12/21
- Création d'un système d'endiguement fixe à Appilly :
 - population protégée : 65 habitants + 50 à 100 employés
 - Maitrise d'œuvre lancée en août 2022 (Hydratec - 95 000€ - 24 mois) - Modélisation hydraulique en cours (rendu juin 23)
 - Travaux 2025 suivant procédures (12 mois - 560 000 €)
- Création d'une vanne de décharge dans le canal (ou « brèche batardable »)
- Création de deux postes de relevage pour évacuer les eaux de ruissellement

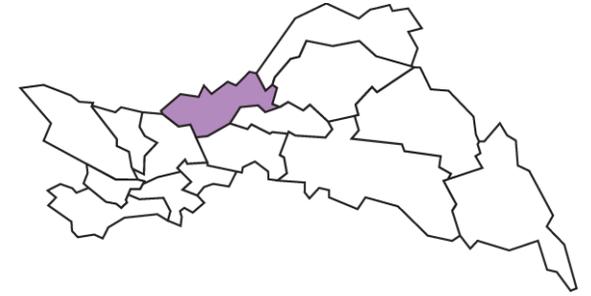


Le réseau de mesures



Mise en place de sondes sur l'Oise à Chauny-Tergnier-La Fère :

- 2 sur le pont de Chatillon sur Oise
- 2 sur le pont de Travacy
- 2 à La Fère
- 1 à Beautor
- 2 sur l'ouvrage Prés de Mesne (Rive et bassin)



LE PAPI DE LA VERSE

Le Programme d'actions de prévention des inondations de la Verse

➤ Crue de juin 2007

Etude hydraulique (Hydratec) portée par le SIAE Verse



➤ Programme d'actions - convention

- **Maitres d'ouvrage**: SIAE Verse, Entente Oise-Aisne, Communes, Etat, ...
- **Financeurs** : Etat, Région, Département, Agence de l'eau, communes, ...
- **Montant global** : 13,6 millions d'euros



Place Magny, Guiscard – 08 juin 2007 © A. BRIANCON

Lettre d'information
du **PAPI Verse**
Programme d'Actions et de
Prévention des Inondations
N°9 septembre 2018
Entente
Oise-Aisne

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations
Guiscard : les travaux de réouverture de la Verse ont débuté

Les travaux préparatoires ont eu lieu en juin et juillet, en aval de la Verse.

La parole à...
Dimitri Beaupré, ingénieur à Hydratec et maître d'œuvre

Le PAPI Verse

Axe 1 – conscience du risque, sensibilisation

- 8 repères de crues
 - Animations scolaires en partenariat avec le SDIS
- > 26 classes sensibilisées, 600 élèves de CM1-CM2

Axe 2 – surveillance, prévision

- Système d'alerte de la population

Installation de 2 pluviomètres

Deux seuils d'alerte établis : prudence et danger

100 inscriptions

Données pluvio disponibles sur :

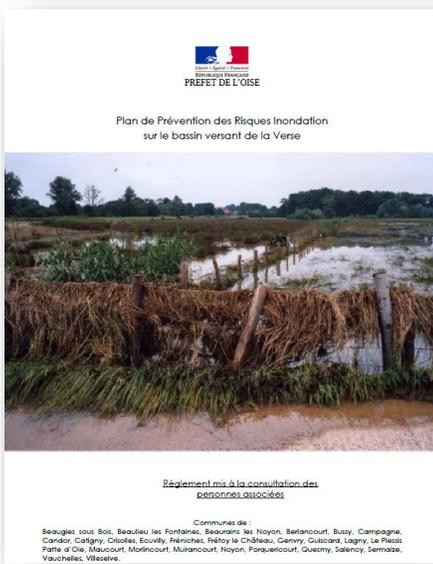
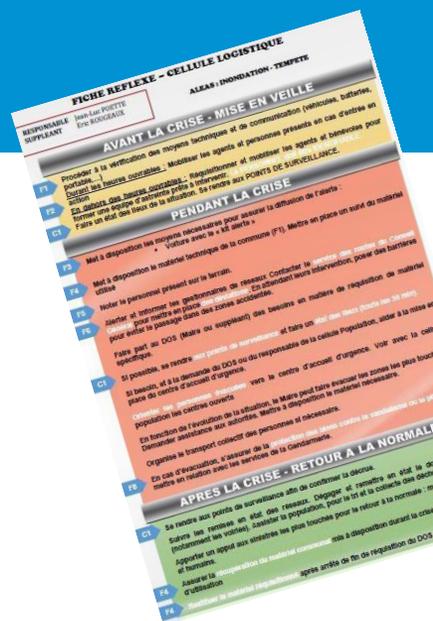
oise-aisne.net -> réseaux de mesures -> Verse



Le PAPI Verse

Axe 3 – gestion de crise

- Les Plans Communaux de Sauvegarde réalisés :
 - Guiscard avec exercice de gestion de crise,
 - Noyon, Sempigny, Pont- l'Evêque, Berlancourt.



Axe 4 – Prise en compte du risque dans l'urbanisme

- PPRi de la Verse approuvé en septembre 2017
Aléa débordement de la Verse et ruissellement
Crue de référence : juin 2007

Le PAPI Verse

Axe 5 – Vulnérabilité des biens et personnes

■ Diagnostics

- la Poste, école maternelle, salle multifonction, gymnase, pharmacie,
- 19 logements sociaux (OPAC Oise)
- 14 particuliers



■ Travaux

- 37 logements sociaux pour 136 000 €
- 4 particuliers pour 17 000 €
- Captage d'eau potable SUEZ : mise hors d'eau des équipements (captage, armoire électrique)

Financements : Etat (Fonds Barnier), Entente Oise-Aisne

Le PAPI Verse :

Axe 6 : ralentissement des écoulements

Aménagements de berges

Restauration et protection de berges à Sempigny

- Maitrise d'ouvrage : SIAE Verse
- Coût : 200 000 € HT
- Financement travaux : 65% Entente, 20% SIAE Verse, 15% CD60



Aménagements des affluents

Limiter les débordements du ru de Fréniches

- Maitrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne
- Coût : 290 000 € HT
- Financement phase travaux : 76% Entente, 9% SIAE Verse, 15% CD60

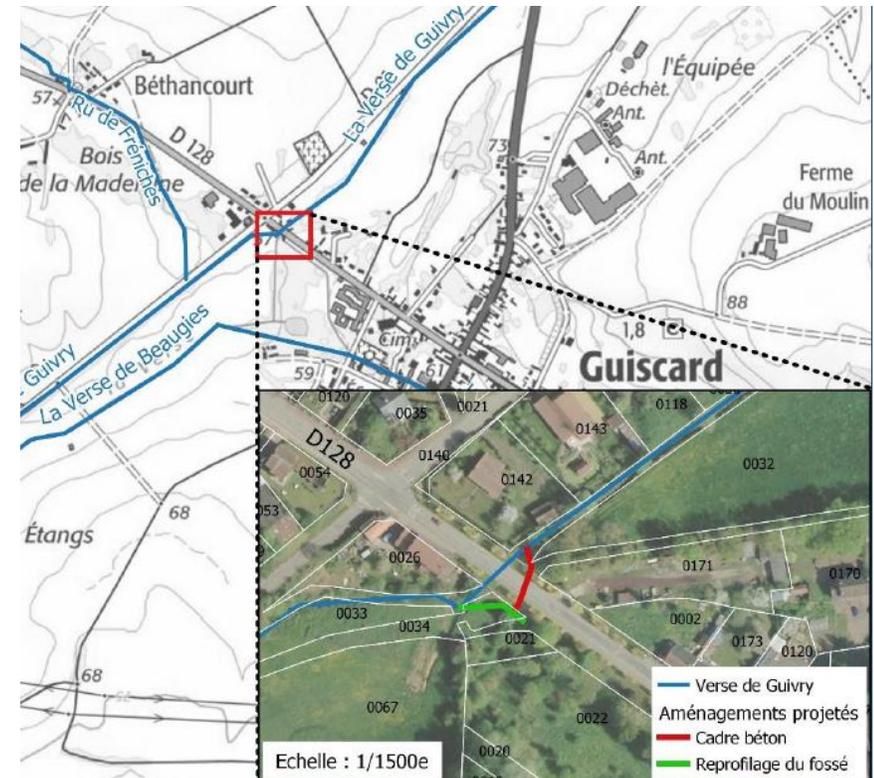
Le PAPI Verse :

Axe 6 : ralentissement des écoulements

Ouvrage de décharge sous la rue H. Versepuy

- > Installation d'un cadre de 1,50 m x 0,70 m
- > Dossier loi sur l'eau déposé en 2021, instruction des compléments en cours par la DDT
 - Maitrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne
 - Coût estimé : 215 000 € HT

Travaux à lancer en même temps que les ouvrages de régulation des crues



Le PAPI Verse

Axe 6 : ralentissement des écoulements

Réouverture de la Verse

- Maitrise d'ouvrage : commune de Guiscard et SIAE Verse
- Coût : **8 056 531 €** (y compris frein hydraulique)
- Financement : SIAE Verse (9,6%), Guiscard (11,6%), Agence de l'eau (76,1%), CD60 (2,7%)



Frein hydraulique
en aval de Guiscard

Le PAPI Verse

Les ouvrages de régulation des crues

Objectifs :

- Limiter les dommages en crues

Volume de rétention total : 300 000 m³

-> diminution des niveaux d'eau

(15-25 cm à Noyon ; 50 cm à

Berlancourt ; 80-1,50 m à Guiscard)

- **Compenser la réouverture de la Verse**



- Maitrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne
- Coût phase travaux : ~**2 455 935 € HT**
- Financement : Etat (40%), Région HdF (30%), CD60 (10%)

Le PAPI Verse

Les ouvrages de régulation des crues

Planning

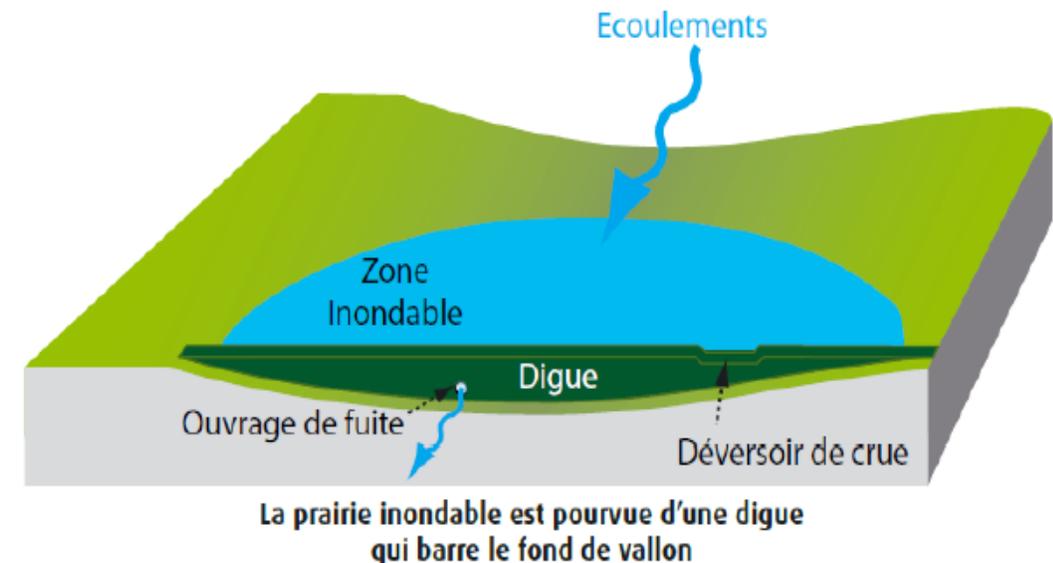
- Juin 2022 : arrêté d'autorisation
- Septembre 2022 – mars 2023 : travaux préparatoires : démolition de bâti à la Faisanderie, levé topo zone de sur-inondation
- Juin 2023 – nov. 2024 : construction des ouvrages

Durée : 17 mois

-> temps de surcharge/consolidation du sous-sol estimé à 6-10 mois



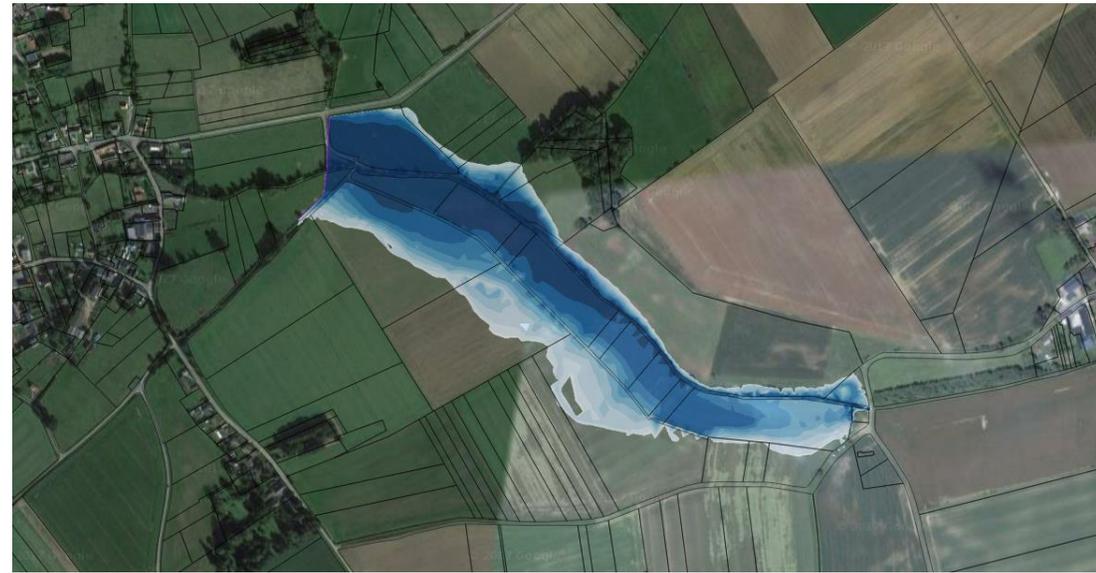
Création d'une zone de sur-inondation
Protocole agricole signé en janvier 2020



Le PAPI Verse

Beaugies-sous-Bois

- Longueur : 180 m ;
- Hauteur max de la digue : 3,3 m
- Volume de rétention : 66 150 m³ pour Q100
- Efficacité : période de retour 10 – 100 ans



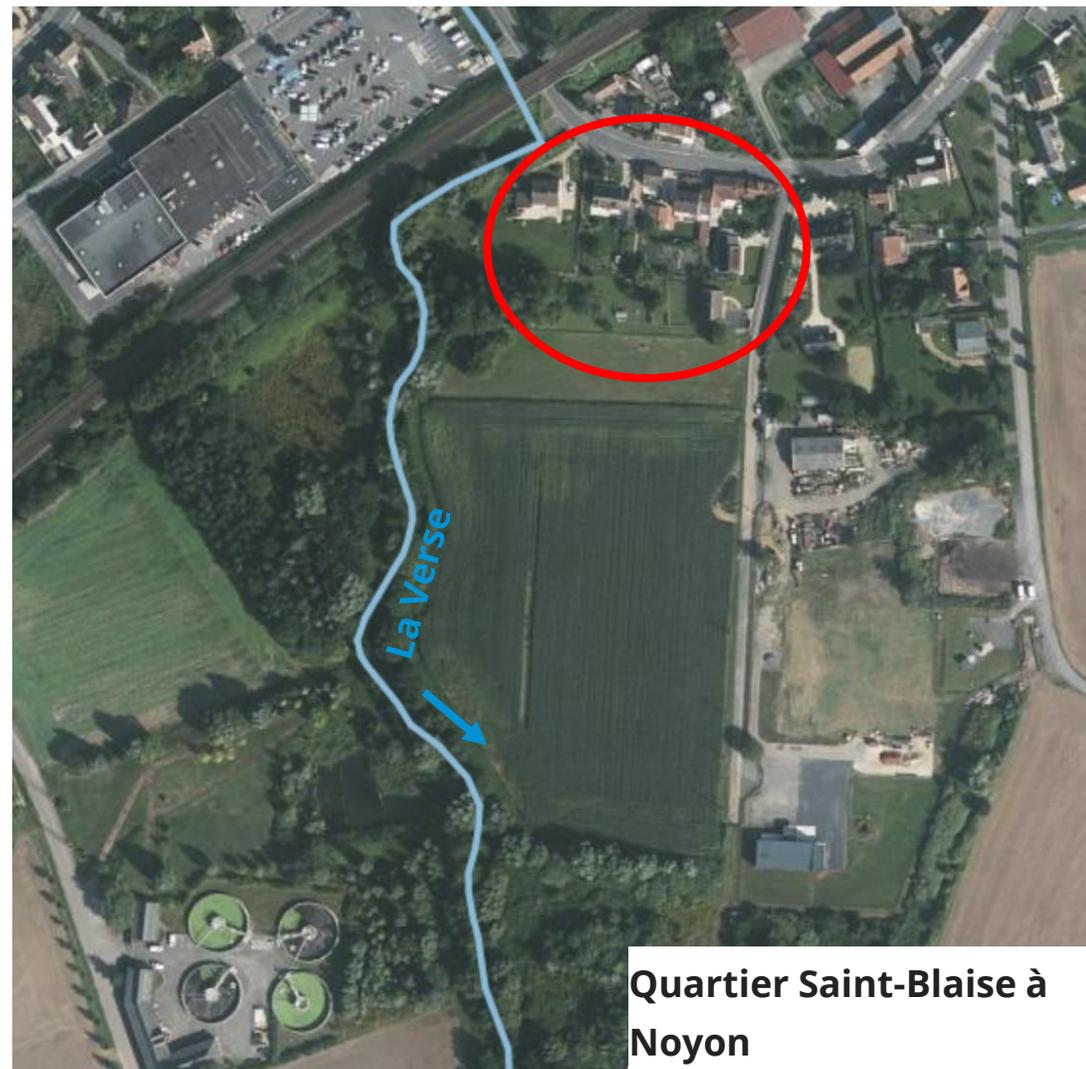
Berlancourt

- Longueur : 315 m
- Hauteur max de la digue : 4,4 m
- Volume de rétention à 233 000 m³ pour Q100
- Efficacité : période de retour 10–100 ans

Le PAPI Verse

Axe 7 – Protection Protections rapprochées à Noyon, quartier Saint-Blaise

- Enjeux : une dizaine de maisons
- Muret de protection en fond de jardin (40 cm de haut)
- Signature des conventions entre les propriétaires et la commune
- Dossier administratif déposé (DIG et loi sur l'eau) par la commune en 2018
- Retour de la DDT : demande de compensation hydraulique

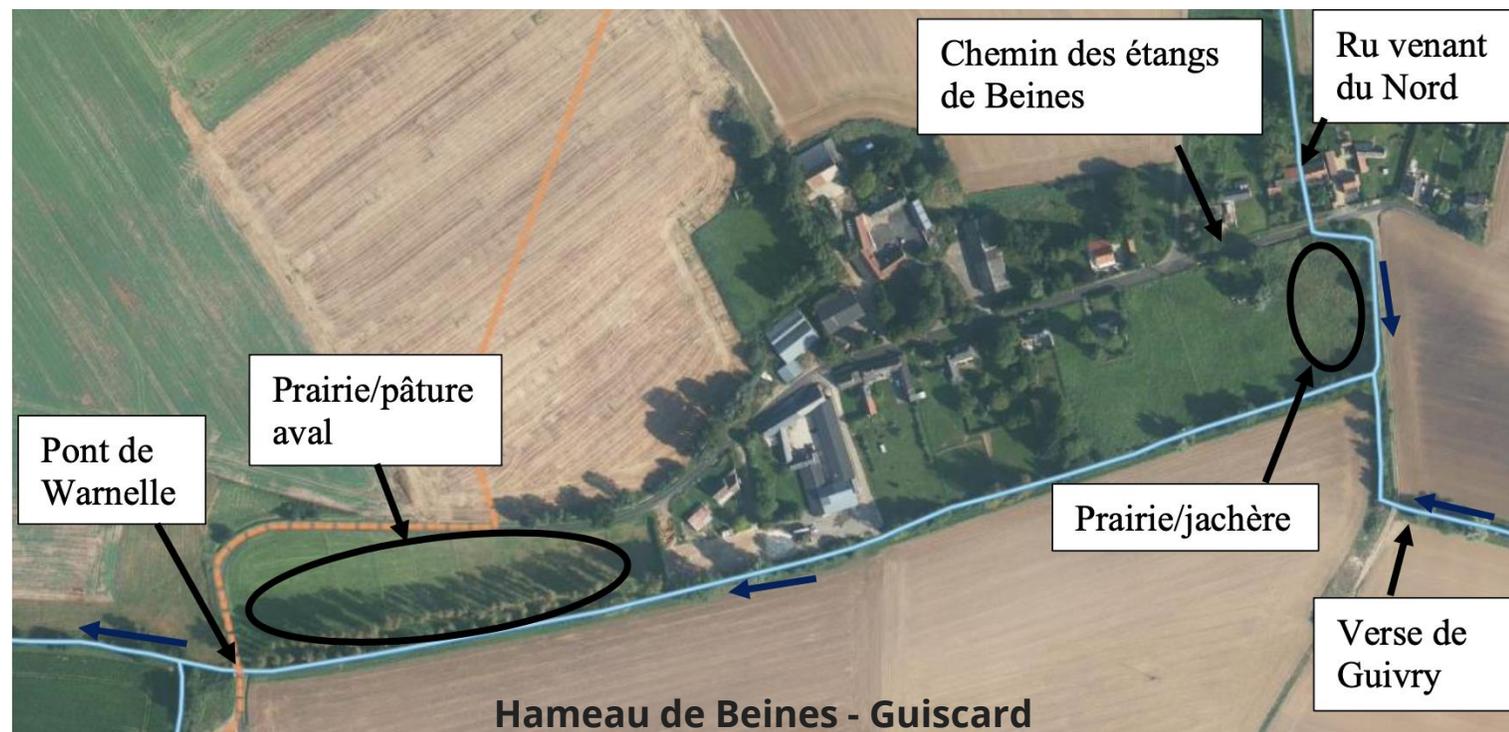


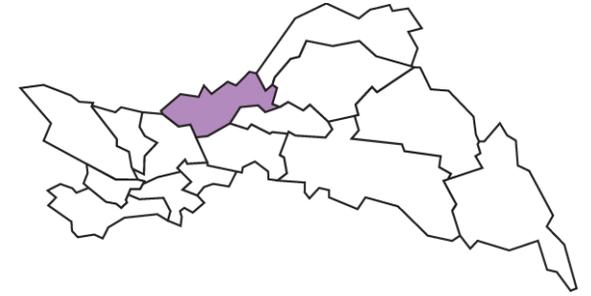
Quartier Saint-Blaise à
Noyon

Beines (hameau de Guiscard)

- Problématique mixte : débordement de la Verse, ruissellement des versants, restauration de cours d'eau
- Travaux sur le bâti réalisés : diagnostics logements et travaux (batardeaux)

- Levé topo réalisé fin mars 2023
-> analyse pour préciser les propositions de travaux
 - retalutage de berges ?
 - aménagement de la jachère?
 - approche versant pour limiter les ruissellements?
 - ...





LE PAPI D'INTENTION DE LA VALLÉE DE L'OISE

PAPI de la vallée de l'Oise

2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030



Une **gestion intégrée** des **INONDATIONS**



AXE 7
GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE

AXE 6
RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS



AXE 5
REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS

AXE 1
AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE



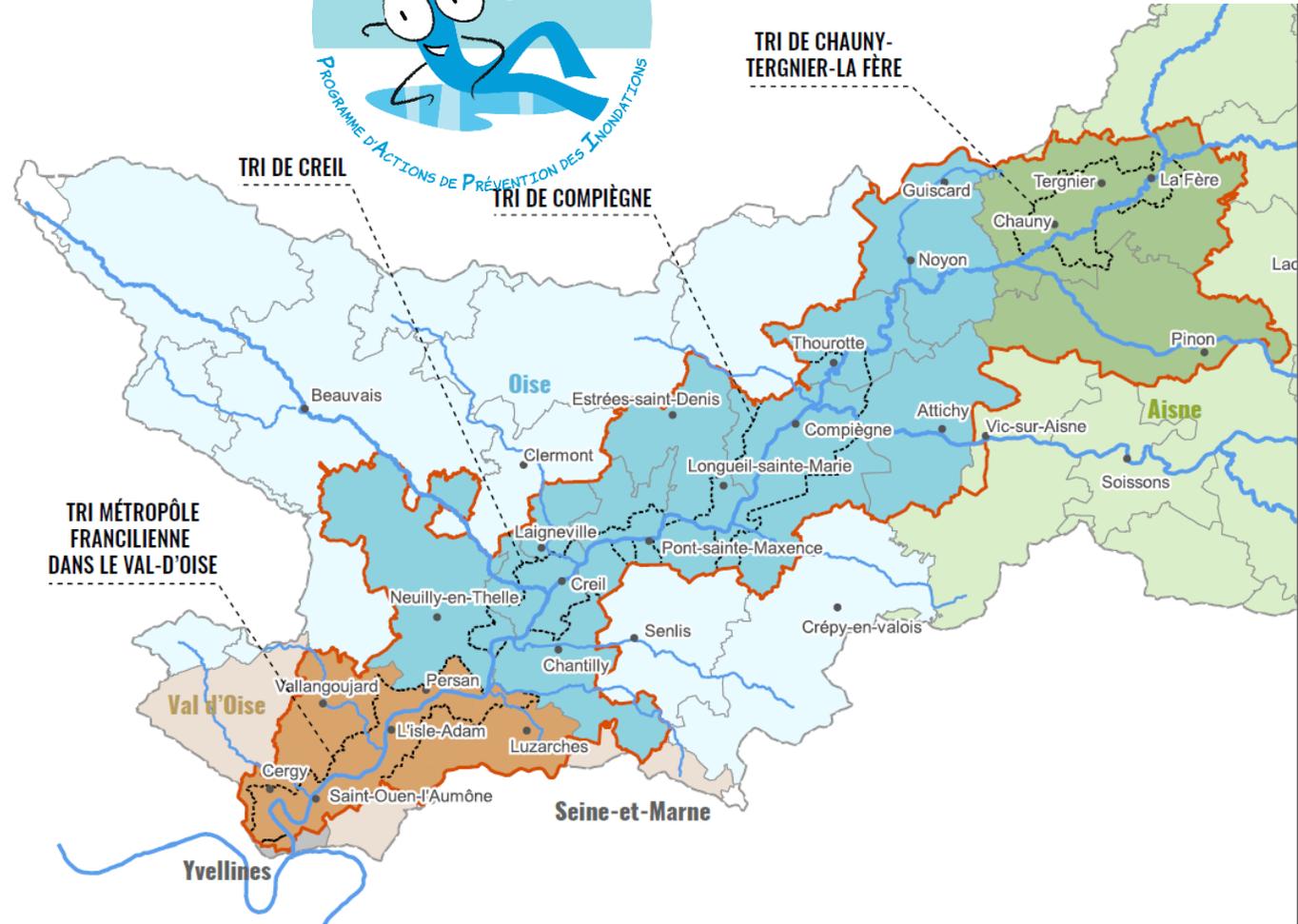
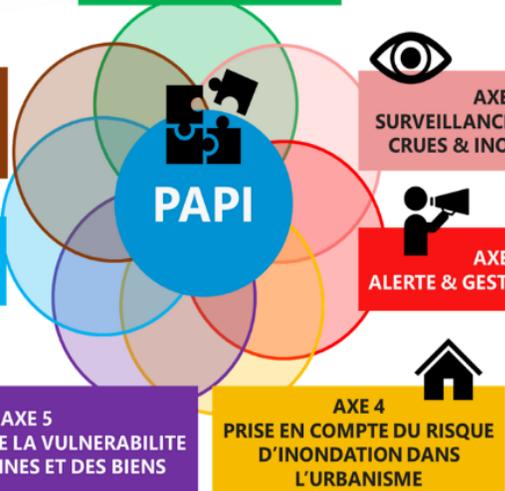
AXE 2
SURVEILLANCE, PREVISION CRUES & INONDATIONS



AXE 3
ALERTE & GESTION DE CRISE



AXE 4
PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME



Diagnostic global des vulnérabilités de la vallée



⇒ Vulnérabilités et dysfonctionnements en crue

- Exposition directe
- Effets dominos et conséquences sur la « vie des territoires »

⇒ Démarche avec les opérateurs de réseaux (électriques, eau, ...)

⇒ Accompagnement des collectivités

⇒ Future programmation d'actions (travaux)



BÂTIMENTS IMPACTÉS PAR LES INONDATIONS À L'ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE DU PAPI SUR UN SCÉNARIO DE CRUE CENTENNALE

 + de 16 000 logements

 5 300 entreprises / 25 000 emplois

 8 entreprises SEVESO

 122 équipements publics

 RÉPARTIS SUR ENVIRON 100 COMMUNES

Diagnostic global des vulnérabilités de la vallée



Les ateliers « résilience » : du 20 au 22 mars 2023

- Partage du contenu du diagnostic
- Travail sur table

Cartes d'enjeux en zone inondable : logements, activités économiques, station d'épuration, captages d'eau, zones de fragilités électriques, ...

-> S'approprier les informations, utilisation pour gestion de crise (PCS, PiCS), projets d'aménagement du territoire, ...



	ZONES INONDABLES (ZI)		Zones d'Activités (ZAC, ZI, ZAE ...)		STEU en zone de fragilité électrique
	ZONES DE FRAGILITES ELECTRIQUES (ZFE)		ZA située en secteur inondable		Captages d'eau potable
	Zone protégée par un système d'endiguement		ZA située en secteur de fragilité électrique		Forage
	routes - rues - chemins inondables		ZA inondable et en zone de fragilité électrique		Forage en zone inondable
	point de difficulté routière		Stations d'épuration (STEU)		Forage en zone de fragilité électrique
			STEU (capacité équivalent-habitant)		Postes source (tension max.)
			STEU en zone inondable		

Diagnostic global des vulnérabilités de la vallée



 Santé (hôpital, clinique, EPHAD, ESMS ...)

 Mairie

 Scolaire (école, collège, lycée...)

 Caserne de pompiers

 Gendarmerie, Police

Crue trentennale	Agglo Chauny-Tergnier-La Fère	CC Pays Noyonnais	CC Deux vallées
Nb de logement	1187 4399 (hors Chauny)	308, 1577	506, 4312
Etablissement gestion crise	Mairie, gendarmerie, casernes (La Fère) 9 Mairies	Mairies	Mairie (Plessis Brion) 2 mairies, caserne
Entreprises	303 670 (hors Chauny)	96, 227	83, 660
Réseaux	STEP (Tergnier) 2 captages 3 STEP, 42 postes refoulement, 2 captages	3 STEP 1 STEP (Noyon) et postes refoulement	STEP (Thourotte) 4 captages 1 STEP, 1 poste refoulement
Autres	EHPAD, collège, écoles (La Fère) Ecoles, collège, lycée, E. Sanitaire	École (Pontoise lès-Noyon)	Ecoles, collège, E. Sanitaire

Zone de fragilité de réseaux : Q100 autres communes (Enedis)

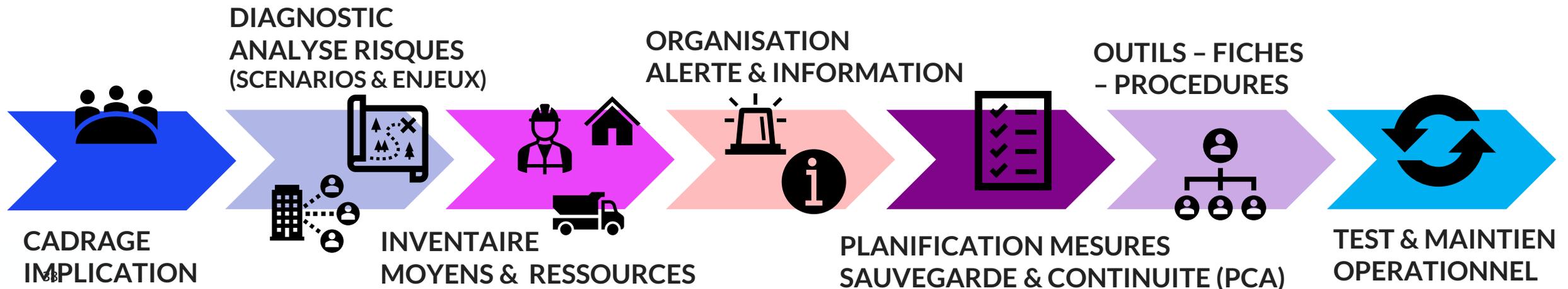
Plans (Inter) communaux de Sauvegarde

LOI MATRAS (25 nov. 2021)

Consolidation modèle sécurité civile et valorisation missions & volontariat SP

- Confortement réalisation **PCS** (communes **PPRN** ou **PPI** ou **TRI** ou forêt « incendies »)
- Nomination correspondant « incendie - secours »
- Instauration **PICS** rendu **obligatoire pour EPCI** dont au moins 1 commune avec obligation de PCS
- PICS ne se soustrait pas à l'obligation de PCS

- PICS :
 - = Harmonisation de la gestion de crise échelle intercommunale
 - = Mobilisation des **moyens intercommunaux** et mutualisation des **capacités communales**
 - = **Maintien des activités sous compétence interco**



Etude des zones d'expansion de crues

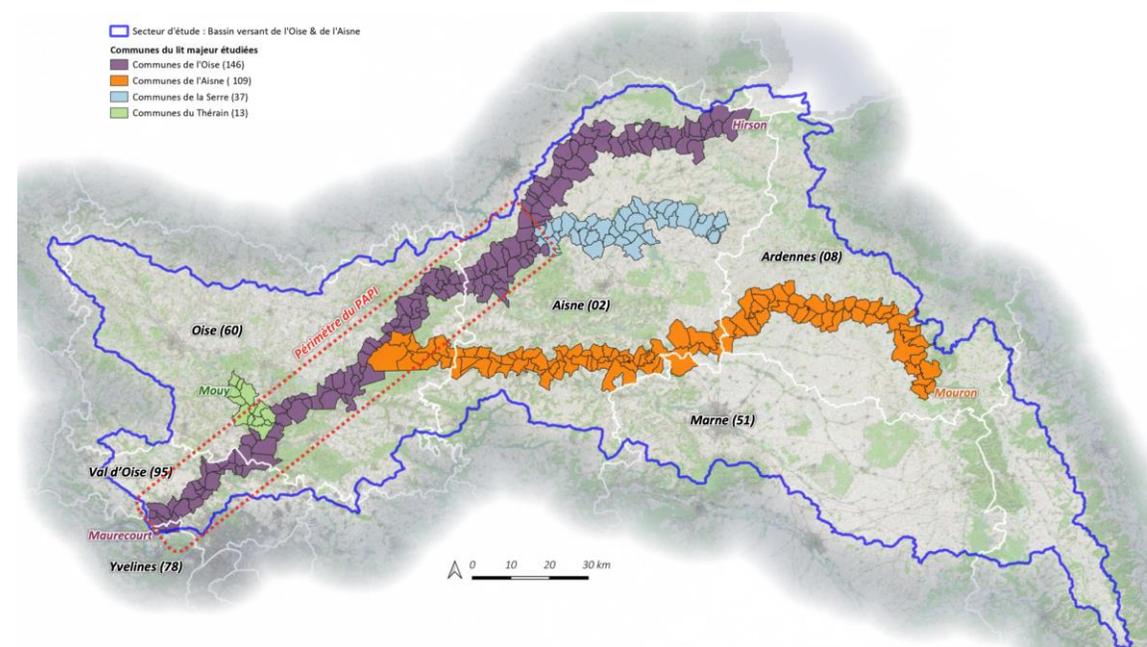
PAPI vallée d'Oise :
Porteur : Entente Oise-Aisne
Financeurs : Etat (Fonds Barnier),
Agence de l'eau

-> étude des potentialités de reconquête des zones d'expansion de crues

Périmètre : vallées Oise, Aisne, Serre et Thérain

Analyse de ZEC potentiellement à reconquérir :
fonctionnalités, usages, foncier, intérêt inondation,
coût, faisabilité technique ?

Concertation : MOA potentiels, usagers,
profession agricole, collectivité, financeurs, ...



Etude des zones d'expansion de crues

P1

Phase 1 : Capitalisation des connaissances

- Synthèse des connaissances basée principalement sur :
 - des études antérieures
 - des traitements sur les données topographiques (technologie LiDAR)
 - des visites de terrains ponctuelles



P2

Phase 2 : Identification et recensement des zones d'expansion des crues (ZEC)

- **Analyse multicritère** appliquée sur les zones recensées : faisabilité technique, foncier, usages, sensibilité environnementale, intérêt hydraulique, coût estimé.
- **Concertation des acteurs locaux** (maîtres d'ouvrage potentiels de travaux et financeurs, usagers, profession agricole, propriétaires, collectivité, ...), pour aboutir au choix collégial de sites pilotes qui feront l'objet de la phase 3.



P3

Phase 3 : Etudes de sites pilotes (ZEC) à fort potentiel

- **Etude au niveau faisabilité** : définition des travaux proposés, investigations complémentaires, procédures réglementaires, modalités liées aux usages, au foncier, estimation du coût.
- Elle est attendue pour **5 sites pilotes**, d'autres pourront être ajoutés le cas échéant.



Étude des zones d'expansion de crues



Identification des secteurs en cours (phase 2)

➤ ZEC à préserver :

zones naturelles dans lesquelles les eaux de crues s'épandent actuellement (lit majeur, crue centennale hors zone urbaine dense).

➤ ZEC à optimiser :

En eau dès les crues faibles (crues décennales), amélioration possible.

➤ ZEC à reconquérir :

Non inondée pour crue décennale car présence d'obstacles (merlon, route, remblai, ...).

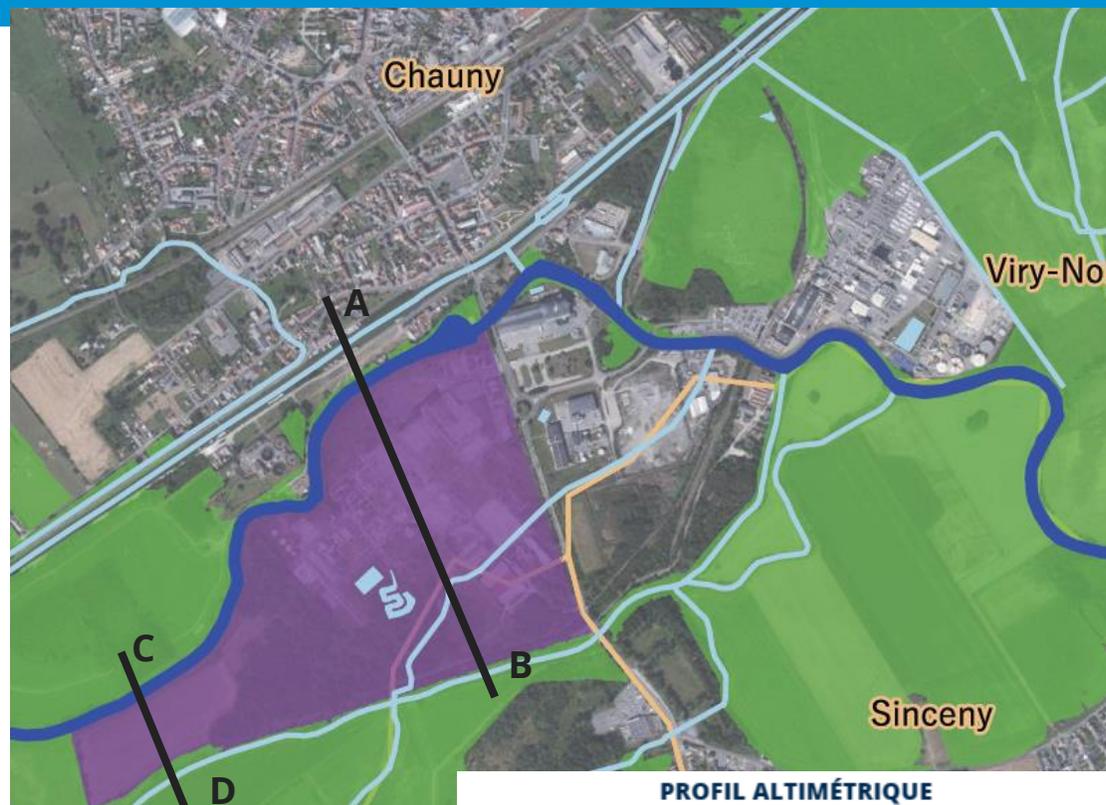
**Diapositives suivantes : présentation des cartes en version de travail
pour recueillir des informations afin d'alimenter l'étude multicritères**

Étude des zones d'expansion de crues

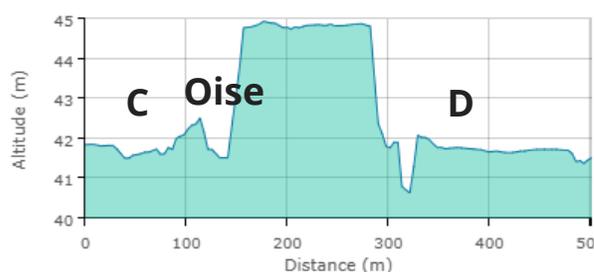
Recherche d'information pour alimenter l'étude multi-critères

Chauny :

- 48 ha
- Décaissement sur 1 à 2 m
- Intéressant hydrauliquement : proche des enjeux, volume potentiel important
- A préciser selon les usages, les coûts



PROFIL ALTIMÉTRIQUE



PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Identification des Zones d'Expansion des Crues (ZEC)

- ▭ Limite communale
- ▬ Cours d'eau étudié
- ▬ Autre cours d'eau, affluent, canal et plan d'eau
- Limite amont / aval des tronçons étudiés

Identification des secteurs, hors zones bâties denses :

- ▭ Zones d'expansion de crue à préserver
- ▭ Zones d'expansion de crue pour lesquelles une optimisation est à étudier
- ▭ Zones du lit majeur, soustraites à l'expansion pour les crues décennales et inférieures, pour lesquelles une reconquête est à étudier

0 250 500 750 m

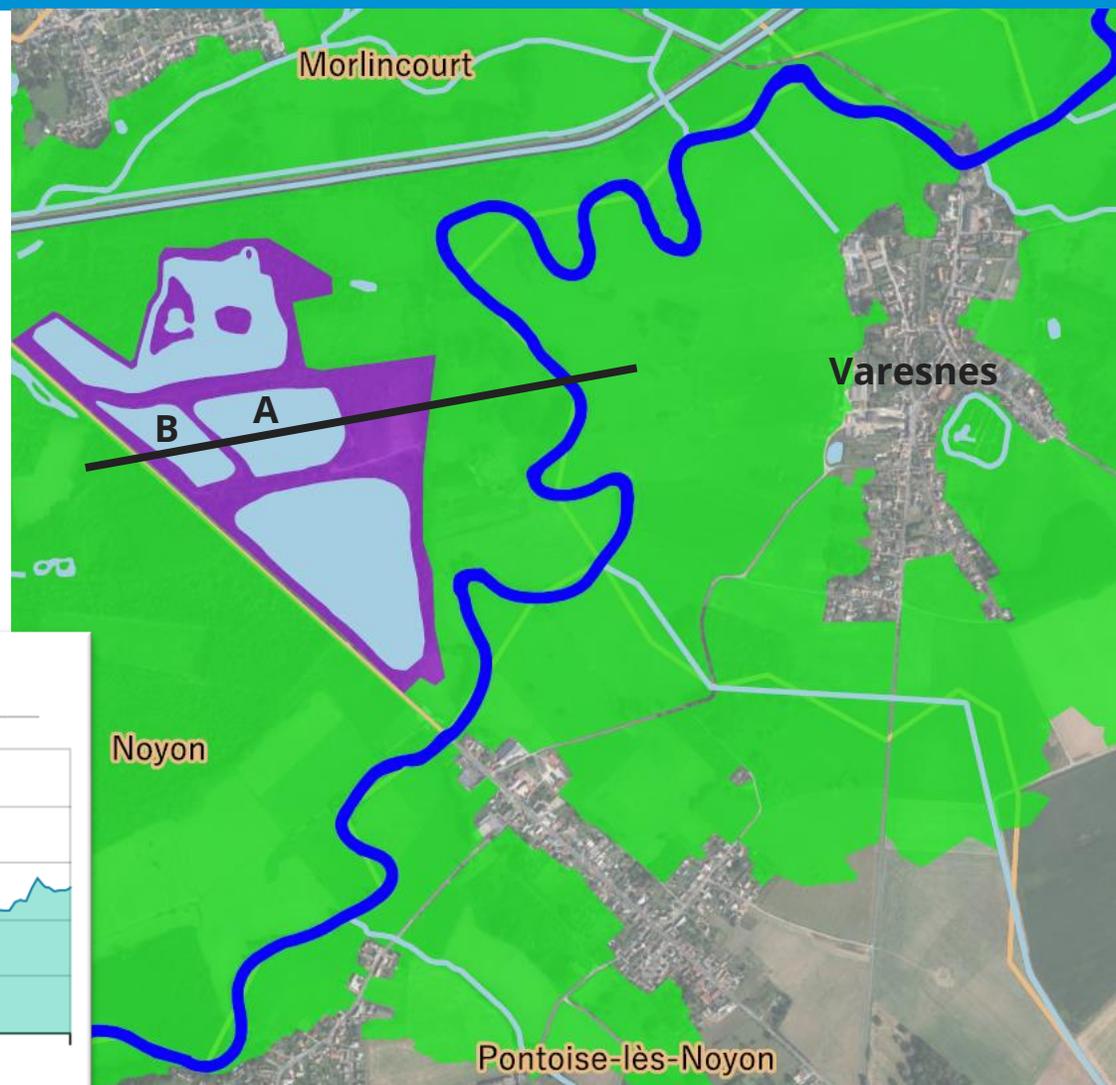


INGETEC

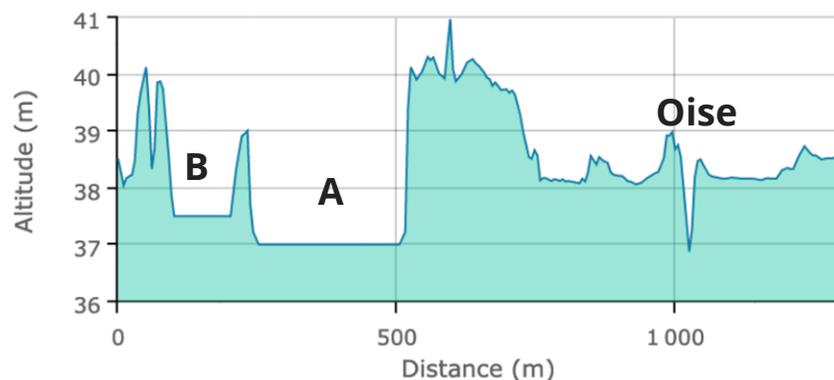
Étude des zones d'expansion de crues

Morlincourt:

- 45 ha
- Zone Natura 2000
- Reconnexion d'étangs par des ouvertures dans les digues



PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Identification des Zones d'Expansion des Crues (ZEC)

- Limite communale
- Cours d'eau étudié
- Autre cours d'eau, affluent, canal et plan d'eau
- Limite amont / aval des tronçons étudiés

Identification des secteurs, hors zones bâties denses :

- Zones d'expansion de crue à préserver
- Zones d'expansion de crue pour lesquelles une optimisation est à étudier
- Zones du lit majeur, soustraites à l'expansion pour les crues décennales et inférieures, pour lesquelles une reconquête est à étudier

0 250 500 750 m

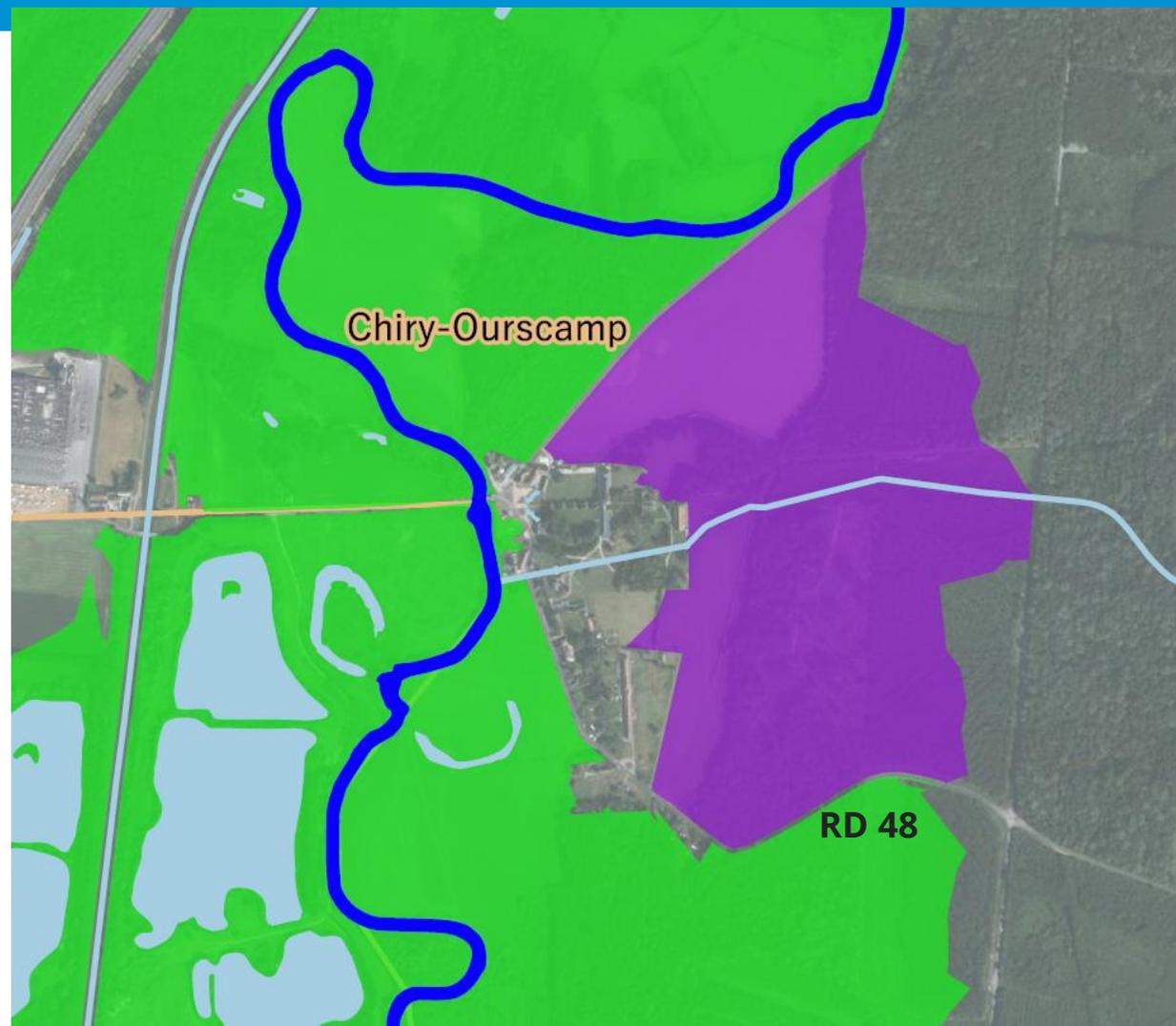


INGETEC

Étude des zones d'expansion de crues

Chiry-Ourscamp :

- Connexion sous voirie
- Modèle à affiner : inondation par le ru de la Dordonne (Q10)



Identification des Zones d'Expansion des Crues (ZEC)

- Limite communale
- Cours d'eau étudié
- Autre cours d'eau, affluent, canal et plan d'eau
- Limite amont / aval des tronçons étudiés

Identification des secteurs, hors zones bâties denses :

- Zones d'expansion de crue à préserver
- Zones d'expansion de crue pour lesquelles une optimisation est à étudier
- Zones du lit majeur, soustraites à l'expansion pour les crues décennales et inférieures, pour lesquelles une reconquête est à étudier

0 250 500 750 m

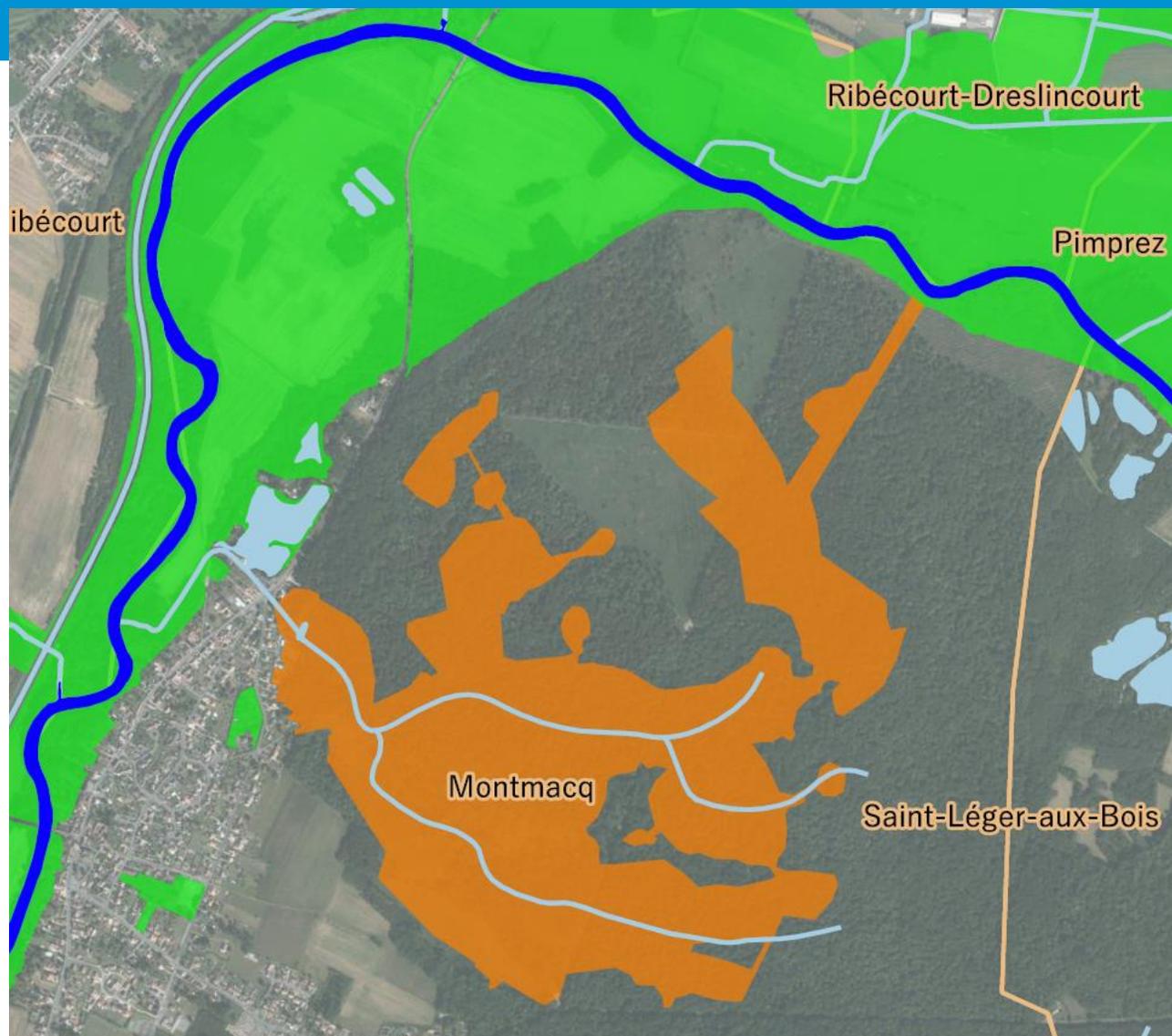


INGETEC

Étude des zones d'expansion de crues

Montmacq :

Connexion à l'Oise
des zones basses
boisées



Identification des Zones d'Expansion des Crues (ZEC)

- ▭ Limite communale
- ▬ Cours d'eau étudié
- ▬ Autre cours d'eau, affluent, canal et plan d'eau
- Limite amont / aval des tronçons étudiés

Identification des secteurs, hors zones bâties denses :

- ▭ Zones d'expansion de crue à préserver
- ▭ Zones d'expansion de crue pour lesquelles une optimisation est à étudier
- ▭ Zones du lit majeur, soustraites à l'expansion pour les crues décennales et inférieures, pour lesquelles une reconquête est à étudier

0 250 500 750 m



INGETEC

Etude hydraulique : la Rive

Contexte / historique

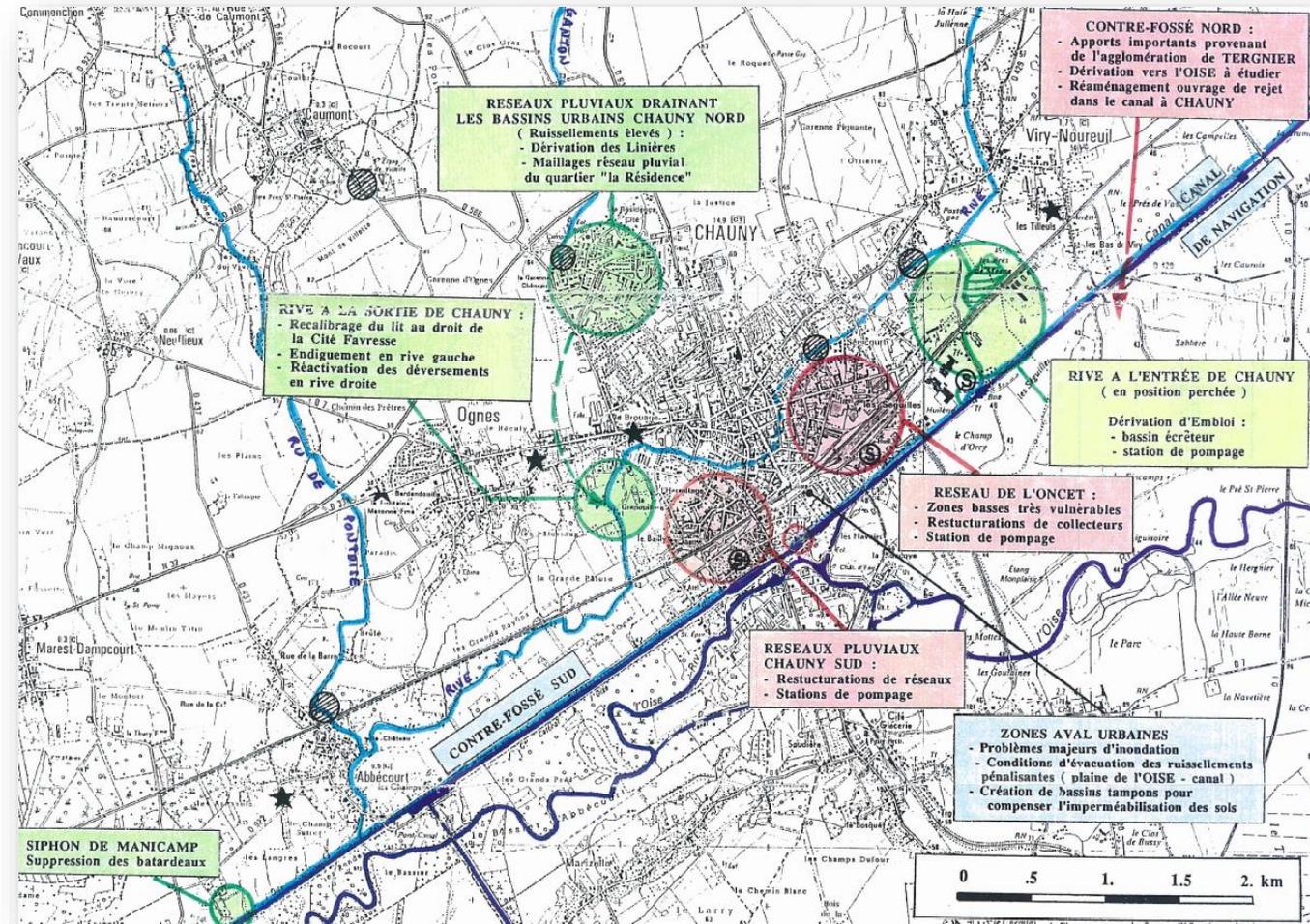
Etude d'aménagement et gestion de la Rive et de ses affluents (1995)

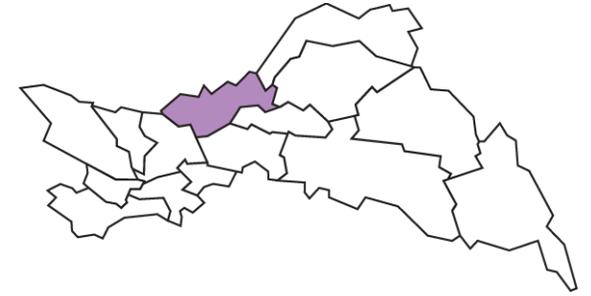
- Programme d'aménagement et de gestion hydraulique
- Aménagements structurants (recalibrage, endiguement, déversement ...)
- Aménagements sectoriels (pluvial, contre-fossé)
- Zones de stockage des eaux (Prés de Mesne)

Etude hydraulique prévue au PAPI

- ➔ Analyse du fonctionnement hydraulique de La Rive et de ses affluents
- ➔ Identifier les secteurs à enjeux
- ➔ Actualiser le programme d'aménagement

Echange sur les enjeux/problématiques : inondation, pluvial, milieux aquatiques?





Dispositif Inond'action



INOND'ACTION, pour des travaux de protection individuelle

Accompagnement financier pour diagnostic et travaux

→ Bâti éligible :

logement, activité économique de moins de 20 salariés, établissements publics sensibles (écoles, mairies, ...), situés en zone inondable



Diagnostic à domicile

→ Diagnostic avec préconisation de travaux

Financement jusqu'à 80% par l'Entente ou le Fonds Barnier, Accompagnement administratif



DIAGNOSTIC



Particulier (*) = **100 €**

remboursés par l'Entente si le particulier réalise les travaux préconisés



Entente Oise-Aisne / Etat (fonds Barnier) financement du solde (≈ 600 €)



TRAVAUX



Particulier (*) = **20 %**



Entente Oise-Aisne / Etat (fonds Barnier) = **80%**



Batardeau



Chaudière surélevée

Bilan sur l'UH Oise moyenne

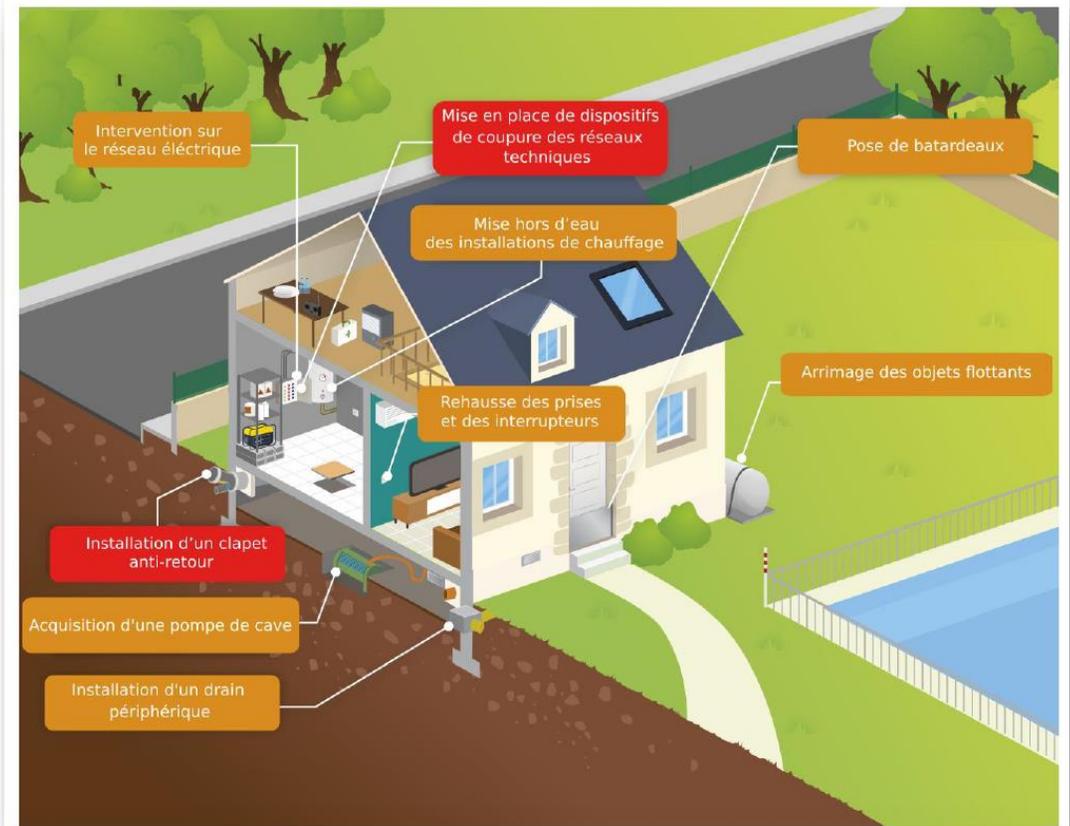
Diagnostics réalisés :

- 1 à Pontoise-lès-Noyon
- 1 à Beautor
- 1 à Manicamp
- 1 à La Fère

Travaux :

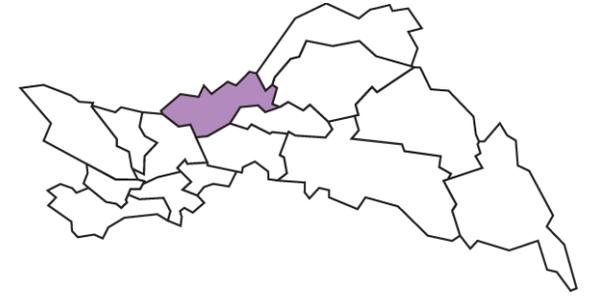
- 1 à Manicamp pour 3 200€ TTC, en cours

Réunion publique à programmer?



Programmes antérieurs :

- PAPI Verse : 50 diagnostics, 41 travaux
- Varesnes : 29 diagnostics, 4 travaux



LE RUISSELLEMENT

Le ruissellement

Intérêts à agir :

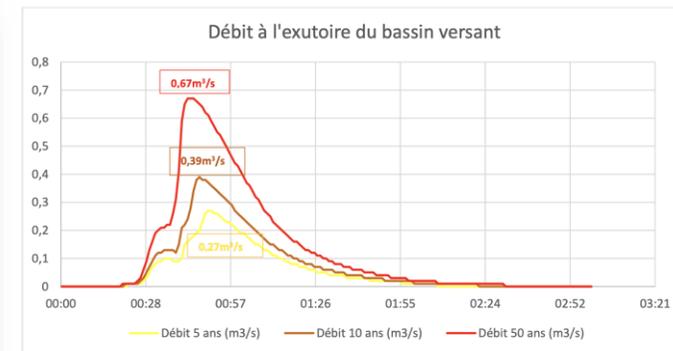
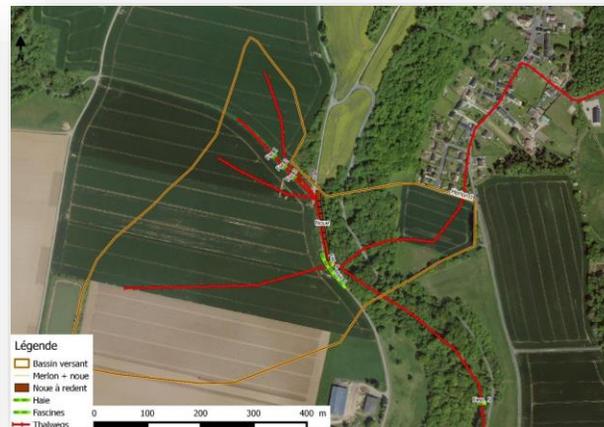
- **Pour les populations** : générateur de dommages, arrêt des activités, ...
- **Pour les milieux aquatiques** : apport de boue et pollutions issues des activités humaines, ...
- **Pour l'activité agricole** : érosion des sols, ...



Le ruissellement

Les grandes étapes :

- ✓ **Étude diagnostic en régie** : analyse évènements passés, modélisation, propositions d'actions.
- ✓ **Actions d'aménagement en secteur agricole** :
 - Concertation agricole -> convention entre agriculteurs, propriétaires, EOA
 - Demande de DIG, enquête publique,
 - Travaux,
 - Entretien annuel.



Les travaux temporaires :

- Sont à réaliser par l'exploitant (ou le propriétaire si parcelle non exploitée)
- L'Entente apporte un accompagnement technique : indication de mise en œuvre, localisation, ...



Le ruissellement

Aménagements en place :

- ✓ **Verse de Beaugies**
- ✓ **Travaux réalisés en 2015-2017 à Guiscard et Quesmy :**
 - Haies : ~ 950 m ;
 - Fascines : 86 m ;
 - Gabion à Buchoire : 128 m.



Le ruissellement

Programmation 2023 :

- **Ru de la Goële** : secteur Tarlefesse à Noyon
- **Verse** : secteur du Chatelain à Noyon
- **Verse** : Genvry
- **Ru de Grandru** : Grandru, Morlincourt, Appilly

- **Ru du Daniel** : Tracy-le-Mont, concertation en cours avec l'agriculteur

- 30 mai : visite des aménagements du sous-bassin du ru de Bitry
- 1er juin : point avec le CD60 sur le réaménagement foncier



Haie sur talus



Noüe à Redents



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Suivez-nous sur @EPTBOise



Pour nous contacter :
Tél. : 03 44 38 83 83
entente@oise-aisne.fr
communication@oise-aisne.fr